

Cheminement des dossiers

Décanat des études

Cheminement par étapes du traitement des dossiers au Décanat des études

Autonomisation

	Programme de grade	Programme sans grade
	Baccalauréat ▪ Baccalauréat avec majeure ▪ Baccalauréat menant à un brevet d'enseignement ▪ Maîtrise ▪ Doctorat	Programme court 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles ▪ Certificat/mineure ▪ Microprogramme de 1 ^{er} cycle ▪ DESS
Établissement qui autonomise	Rédaction et approbation	Rédaction et approbation
Décanat des études (DÉ)	Approbation	Approbation
Consultation (modules concernés et départements)	Oui	Oui
Bureau de l'international	Non	Non
Analyse financière	Oui	Oui
CDD	Consultation	Consultation
Commission des études, de la recherche et de la création (CERC)	Approbation	Approbation
Direction Études et Recherche (DER)	Transmission du dossier	Transmission du dossier
CAPFE	Adoption pour Baccalauréat menant à un brevet d'enseignement	Non
Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) BCI	Oui (Pas de visite d'experts mais rencontre au BCI)	Non
Conseil des études et AG (UQ)	Adoption et ratification	Adoption et ratification
Comité des programmes universitaires (CPU)	Adoption	Adoption
Financement	Autorisation par le ministère	Non
Direction du recensement et des déclarations (DRD)	Émission du code	Émission du code
CAD	Approbation et implantation	Approbation et implantation